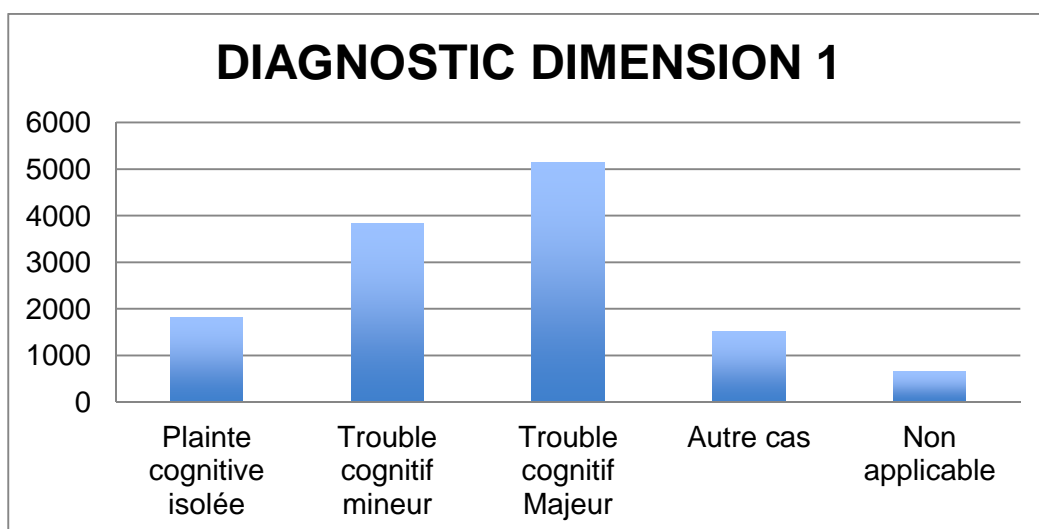
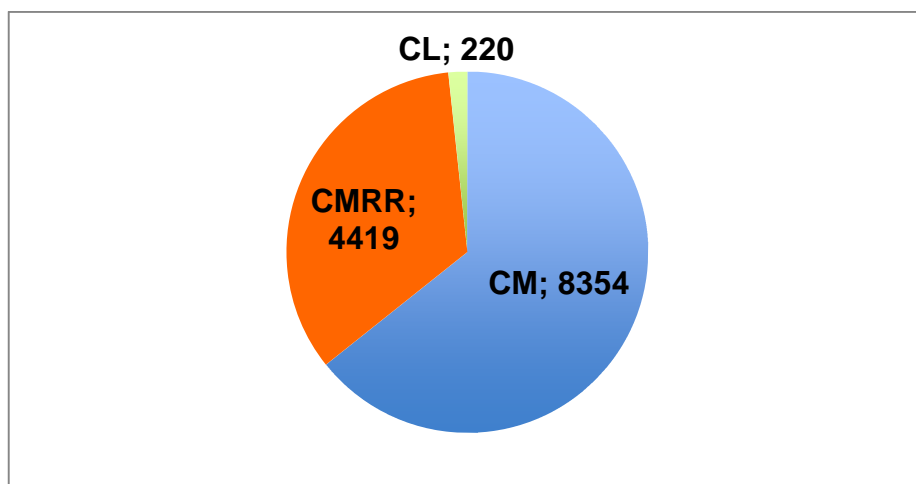




## ***Passage au nouveau système diagnostic***

**12 993** patients avec le nouveau système diagnostic entre le 6 et le 21 Mars



Contact : [chevrier.r@chu-nice.fr](mailto:chevrier.r@chu-nice.fr) ; CIMA, glossaire : <http://www.innovation-alzheimer.fr/cima/>



## Lettre d'Information

Mars 2017

### **A ce jour les applications suivantes ont réalisées les modifications techniques**

DMA (Dossier Mobile Alzheimer) / Rapid / Alpha / Calliope / Easily / DXCare Metz – Thionville / 4DNord

**Pensez aussi à vous former au nouveau système diagnostic** si vous ne l'avez pas encore fait.

Cette formation nécessite un code d'accès spécifique à demander à l'adresse suivante : [derreumaux.a@chu-nice.fr](mailto:derreumaux.a@chu-nice.fr)

<http://www.innovation-alzheimer.fr/formation-en-ligne/>

### **Que dois je faire si l'application que j'utilise n'est pas passée sur la nouvelle BNA?**

Il est encore possible de passer au système officiel (DMA) simplement en adressant une demande à Mr Roland Chevrier : [chevrier.r@chu-nice.fr](mailto:chevrier.r@chu-nice.fr)

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas changer d'application, la saisie de vos actes ne sera pas pris en compte dans la nouvelle BNA.

Vous pourrez toutefois continuer à utiliser l'ancien système. Dans ce cas :

- les données seront conservées jusqu'au dernier trimestre 2017 puis ensuite transférées sur la nouvelle BNA
- cependant ce transfert n'inclura pas le diagnostic à 3 dimensions avec donc une perte importante d'information

Vous pourrez bien sûr reprendre la saisie des données et rattraper le retard (saisie différée) quand l'application que vous utilisez sera prête (c'est votre fournisseur d'application qui doit normalement vous informer).

**Que dois je faire pour le diagnostic ?** La prochaine fois que vous verrez le patient en consultation il faudra remettre à jour le diagnostic en utilisant les 3 dimensions.

### **Le consentement éclairé ?**

Il est maintenant obligatoire. 94 % des patients ont signés le consentement éclairé depuis la mise en place de la procédure en août 2016 au CMRR du CHU de Nice (distribution au secrétariat avant la consultation et signature du clinicien lors de la consultation. [Vous trouverez ci dessous le lien pour télécharger le modèle de consentement et la note d'information en format PDF afin de pouvoir l'adapter votre établissement :](#)

<http://www.innovation-alzheimer.fr/wp-content/uploads/downloads/2016/12/Consentement-tiers-patients-Alzheimer-CHUN.pdf>

Contact : [chevrier.r@chu-nice.fr](mailto:chevrier.r@chu-nice.fr) ; CIMA, glossaire : <http://www.innovation-alzheimer.fr/cima/>